

6 Société et Culture

Front social/Grève au Comité de privatisation

Les agents exigent le paiement de la deuxième tranche de leur indemnité



Le secrétaire général du comité de privatisation, Félix Onkeya.



Pour les agents, cette situation affecte aussi bien leurs ménages que les dossiers brûlants en cours de traitement au Comité.

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon

LES agents du Comité de privatisation sont en grève depuis lundi. Ils exigent le paiement de la deuxième tranche du plan social. Hier, le secrétaire général de cette administration, Félix Onkeya, a, au nom du personnel, invité le gouvernement et le ministère du Budget à régler ce problème qui affecte des pères et mères de familles, en cette période de rentrée des classes.

Après le paiement d'une première tranche en février dernier, ils attendent la deuxième comme convenu. Pour mieux présenter le tableau de la situation qui prévaut, M. Onkeya est revenu sur les discussions relatives à la mise en place d'un plan social. « Le Comité de privatisation a toujours bénéficié d'une indemnisation spéciale de la part de l'Etat. On a toujours eu une rémuné-



Les activités sont à l'arrêt au Comité de privatisation.

ration en dehors du salaire, pour ceux qui sont fonctionnaires. Ce système a fonctionné ainsi jusqu'en 2014, où les budgets ont été réduits à cause de la crise économique. Le Premier ministre et le ministre de l'Economie à cette époque, Régis Immongault, avaient décidé de restructurer le Comité de privatisation. Les

discussions ont débouché sur un plan social qui s'élevait à 1 milliard 800 mille francs. On devait donc payer à tous ceux qui travaillent ici des arriérés d'indemnités et leurs droits», explique M. Onkeya.

« La deuxième tranche devait être payée maintenant. Mais on nous a demandé de réduire cette tranche de

moitié. Ce qui fait désormais 451 millions. Ce qui a été validé par le service du Budget qui a élaboré une décision portant versement de cet argent au Comité de privatisation. Il s'avère que depuis un mois et demi que ce document est dans le bureau du ministre, rien ne bouge. Et nous nous rapprochons de l'arrêt des engage-

ments budgétaires. D'où la crainte du personnel de voir cette décision annulée et la créance reportée sur l'exercice 2019», a ajouté M. Onkeya.

Pour le personnel, cette situation doit être réglée au plus vite. « Tous les agents ne sont pas fonctionnaires, comme le pensent certaines personnes. Beaucoup d'entre nous sont des contractuels de l'Etat et ne vivent que de cette indemnité. C'est pourquoi, nous demandons à l'Etat d'accélérer le paiement de cette deuxième tranche du plan social. Nous n'arrivons plus à assumer nos charges», a ajouté un agent rencontré hier au parking de cette structure.

Il faut préciser que l'arrêt d'activité de cette administration a un impact lourd sur le traitement des dossiers brûlants tels que la transition entre l'Aéroport de Libreville (ADL) et la GSEZ, ou même la restructuration de la Société gabonaise de transport (Sogatra).

**Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)
La grève est finie**

SNN
Libreville/ Gabon

EN grève depuis le 25 septembre dernier, les agents de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) affiliés au Syndicat des professionnels de la sécurité sociale (Sypross) - le plus représentatif des trois syndicats-maison - ont décidé, hier, de suspendre leur mouvement et de reprendre normalement le travail. A compter de ce jeudi matin.

Cette décision, selon les syndicalistes, fait suite à la résolution par la direction générale d'un certain nombre de points inscrits dans leur cahier de revendications. A savoir : la reconversion des techniciennes de surface de la CNSS, le re-



Le président, Richard Ndi Bekoung (chemise bleue), lors de l'assemblée générale ayant décidé de la suspension de la grève.

classement et la régularisation des situations administratives de plus de 600 agents dont certains n'avaient pas bougé d'un iota depuis plus de 30 ans. Selon le président du Sypross, André Richard Ndi Bekoung, « après avoir constaté que le DG a pris des décisions majeures visant la reconversion des techniciennes de surface dans d'autres secteurs d'activités au sein de la CNSS, ainsi que le changement de catégories à plus de 600 agents, nous avons aussi voulu, de notre côté, mettre un peu d'eau dans notre vin et œuvrer au retour de l'accalmie au sein de notre entreprise. Nous avons décidé de suspendre notre grève», a-t-il confié hier à l'Union. Et d'ajouter : « Même si la direction générale ne nous reçoit pas, mais que ses dé-

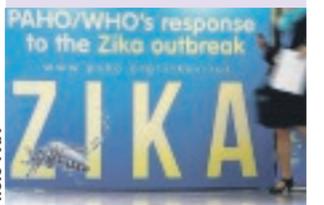
cision vont dans le sens de nos revendications, nous saluons ces efforts. Car, notre objectif est de veiller et défendre les intérêts de l'ensemble des travailleurs», a renchéri le syndicaliste.

Aussi, les responsables du Sypross ont-ils lancé un appel à l'endroit des adhérents et sympathisants de tous les établissements de la CNSS à reprendre le travail dès ce 18 octobre 2018.

Rappelons que le malentendu entre l'employeur et les agents affiliés au Sypross est né, entre autres, du problème de reconversion des techniciennes de surface de la CNSS, l'éventualité de la suppression du 13e mois, l'instauration des journées sportives, la date actuelle de paiement des salaires, etc.

Ici et ailleurs

Santé
80 cas de virus Zika en Inde



L'Inde a enregistré 80 cas confirmés de virus Zika, dont 22 femmes enceintes, depuis le mois dernier dans l'Etat du Rajasthan (ouest). L'Inde, où le moustique Aedes aegypti, principal vecteur de transmission est très répandu, avait recensé ses premiers cas de Zika en janvier 2017 dans l'Etat voisin du Gujarat. Depuis l'épidémie à grande échelle de Zika en 2015, plus de 1,5 million de personnes dans plus de 70 pays ont été infectées par le virus, principalement en Amérique du Sud.

•Gastronomie
La révolution du vin

Il y a cinq ans, cinq étudiants du pays basque espagnol se sont lancés le défi de révolutionner un secteur et ont choisi celui du vin, considéré comme parmi les plus conservateurs, en créant un vin bleu. La trouvaille d'Imanol, Iñigo, Gorra, Aritz et Taig, qui a nécessité deux ans de recherche et de développement avec l'aide de chimistes, est l'une des nombreuses innovations qui fleurissent dans un monde encore très traditionnel.

•Célébrités
La vidéo qui fruste

L'entourage de Melania Trump dénonce une vidéo du rappeur T.I dans laquelle il attaquerait Kanye West. Il a offensé Melania et a suscité des appels au boycott émanant de l'entourage de la première dame des Etats-Unis en publiant une vidéo où une femme lui ressemblant fait un strip-tease dans le Bureau ovale. "Comment peut-on accepter ça?", a tweeté Stephanie Grisham, porte-parole de Melania Trump. "Dégoûtant", "boycott T.I", a-t-elle ajouté, tout en retweetant un lien vers la vidéo dénoncée.

•Santé
Sur le nuage du cannabis

Après quasiment un siècle de prohibition, le Canada est devenu, hier, le premier pays du G20 à légaliser le cannabis récréatif. Une réforme historique attendue à travers le pays tant par les consommateurs de cette drogue douce que par les marchés boursiers, euphoriques. Des dizaines de personnes ayant bravé le froid pendant plusieurs heures ont acheté les premiers grammes de cannabis "légal" dans une boutique de l'enseigne Tweed brièvement ouverte à minuit pour marquer l'occasion.

Rassemblés par P.M.M